



Extrait du Troyes écologie

<http://troyes-ecologie.fr/Climat-C-est-en-refusant-l-incinerateur-du-Grand-Troyes-que-nous-lutterons.html>

Climat : C'est en refusant l'incinérateur du Grand Troyes que nous lutterons contre le réchauffement climatique

Date de mise en ligne : samedi 5 décembre 2015



Copyright © Troyes écologie - Tous droits réservés

Doit-on tout attendre de la COP21 ? Assurément non. Car si cette conférence permettra de mettre le monde en mouvement pour tenter de freiner le réchauffement climatique, c'est avant tout à l'échelle locale, ici et maintenant que se prennent les décisions déterminantes.

A cet égard, le projet d'incinérateur du Grand Troyes est directement lié à la question climatique. Pourquoi ? Tout simplement parce que nos déchets sont responsables d'une très grande partie de nos émissions de CO2. En amont, la surproduction d'emballages, la mode du « tout jetable » (lingettes, appareils photos, vaisselles...) conduit inmanquablement à consommer davantage de matières premières, d'énergies fossiles pour produire des objets qui finiront au fond de nos poubelles. En aval, la gestion de ces déchets (recyclage, réutilisation, méthanisation ou incinération) peut produire plus ou moins de gaz à effet de serre. Il s'agit donc bien, à travers ce projet d'incinérateur de savoir si nous voulons mettre nos paroles en actes et lutter efficacement contre le changement climatique.

Or, le choix fait par nos élus locaux va à l'évidence à contre-sens des objectifs de réduction des gaz à effet de serre. D'abord parce que brûler des déchets produit inmanquablement des gaz à effet de serre. Les 127 incinérateurs français produisent aujourd'hui plus de 12 millions de tonnes de CO2 ! Soit l'équivalent des émissions de 2,3 millions de voitures... Ajouter un 128e incinérateur c'est donc ajouter un peu plus de CO2 au moment où les grands de ce monde nous promettent l'inverse. Ensuite, il convient de rappeler que la construction d'un tel monstre constituera un obstacle majeur au tri, au recyclage, à la réduction du suremballage et du « tout jetable ». Car demain, il faudra nourrir le four et lui apporter les 60 000 tonnes de déchets indispensables à son fonctionnement. L'incinération est donc un véritable « pousse-au-crime » puisqu'il nous interdira de mener une politique ambitieuse pour réduire, à la source, nos déchets.

La question du réchauffement climatique ne peut donc faire l'économie de décisions locales cohérentes. En la matière, le projet d'incinérateur qui n'a toujours pas fait l'objet de la moindre présentation publique, ni du moindre débat (pas même lors du Forum-Climat organisé chaque année par le Grand Troyes) va manifestement à l'encontre de l'objectif ambitieux de contenir la hausse des températures à 2°C.